

## **Conseil d'Établissement des établissements primaire et secondaire de Renens**

**Procès-verbal de la séance du 17 mai 2010  
Salle de conférences de la Salle de spectacles à 20h00**

\_\_\_\_\_

**Présidence** : Mme Myriam Romano-Malagrifa

**Présents**

**Excusés et**

**Absents** : Selon scan des listes de présence en attache

**Procès-verbal** : François Chevalier, Secrétaire, Renens, le 26 mai 2010

\_\_\_\_\_

### **1. Accueil et communications de Mme la Présidente**

Demi-jour de congé :

Il n'est pas possible, selon le règlement du CE, d'octroyer les ½ journées de congé immédiatement avant ou après une période de vacances. Si la première date, fixée au Pont de l'Ascension est considérée comme valide, la seconde, prévue le matin du 2 juillet ne l'est pas.

MM. les Directeurs prévoient néanmoins de conserver les congés prévus sous leur propre autorité. Aucune occasion pertinente ne se présentant cette année, il s'agira pour le CE de réfléchir, dans les meilleurs délais, à prendre des dispositions adéquates dès 2011.

Infos relatives au programme de construction scolaire au Censuy :

L'objectif est de construire un nouveau bâtiment scolaire de 15 salles de classes + les salles annexes, capables d'accueillir, selon les prochaines normes Harmos, en plus des classes primaires, les actuels niveaux 5-6 actuellement au secondaire. Cette construction, accompagnée d'une nouvelle salle de gymnastique double, intégrera le site actuel dans un périmètre bordant le parking du Censuy. Certaines structures actuelles du Léman, telles Apems et bibliothèque, seront également mises à disposition des usagers du Censuy. Le terme de ce programme de construction est prévu pour la rentrée 2015. Il est fait remarquer qu'il serait souhaitable de veiller à la qualité de l'équipement des salles spécialisées, telles les

classes de sciences. De fait, il sera toujours possible d'utiliser les infrastructures du Léman tout en profitant de l'aspect polyvalent des salles de classes multifonctions.

Mention de la réponse à l'interpellation au CC de Mme Clerc-Ulloa :

La question des Conseils d'élèves reste à suivre, notamment par le CE.

Mention de la communication autour de la prise de position du CE quant à la LEO :

Il est relevé qu'une telle démarche est très utile et efficiente.

Le PV des séances des 15 février et 2 mars 2010 et l'Ordre du jour de la présente séance sont adoptés sans remarque.

## **2. Retour de la « commission sécurité »**

Le constat est fait qu'il n'existe finalement pas beaucoup d'informations sur les causes et conséquences liés à l'insécurité, si ce n'est à propos de questions liées aux vols par exemple. Mais il existe bien entendu d'autres formes d'insécurité, celle liée au mobbing en est une. Mais comment en parler à l'école, avec quelle participation des parents ? Le dpt. fédéral de l'Intérieur met actuellement en œuvre une campagne de prévention en collaboration avec les cantons et les communes. Les concepts de Théâtre forum ou des partenariats avec PolOuest Prévention et partenariats sont également d'autres pistes à explorer. Des outils et des moyens spécifiques aux besoins de Renens devraient être mis en œuvre.

Le Directeur de l'ESR rappelle qu'au secondaire un médiateur intervient auprès des élèves/enseignants/direction. Que plusieurs programmes préventifs ont déjà été entrepris et le seront encore, tels « Attitude Respect » ou la prévention auprès des CFF. Bien sûr le temps consacré l'est sur le temps scolaire qui n'est pas extensible. Il y a également un travail important réalisé de manière un peu plus informelle par les infirmières scolaires dans le cadre de leurs consultations. Ceci dit des projets d'établissement peuvent être soutenus, notamment par et avec les enseignants, à discuter en fonction d'un projet plus concret.

Mme la Présidente souligne que le CE dispose d'un budget pour un projet particulier qui pourrait être consacré à ce sujet. Il est décidé d'aller de l'avant dans cette direction et MM. David Giller et Vito Tartaglia s'engagent à rejoindre ce groupe de travail. Un appel est lancé également aux membres absents à la présente séance pour rejoindre ledit groupe en cas d'intérêt de leur part.

## **3. Promotions et Prix du Conseil d'Etablissement**

L'une des prérogatives statutaires du CE est sa participation à l'organisation de la cérémonie des promotions. L'idée est de s'y impliquer d'une manière encore à définir pour l'année scolaire 2010-2011. Actuellement à Renens, la Direction de l'ESR se charge de l'organisation protocolaire de la remise des diplômes et des prix, notamment. La Municipalité met les infrastructures à disposition, invite les participants à un apéritif au terme de la cérémonie et le personnel enseignant à un moment convivial. Si le CE voulait s'impliquer d'une manière ou d'une autre, il faudrait le faire savoir rapidement, soit dès le début juillet de cette année. L'un des objectifs pourrait être d'accueillir davantage de monde et dans de bonnes conditions lors de cette cérémonie qui est traditionnellement très fréquentée. Il faudrait donner l'ampleur et l'importance qu'il convient à un rite de passage important dans la vie de

l'élève, mais aussi pour leurs parents. Mme Cristina Gomez s'implique volontiers pour une réflexion à ce sujet.

Mme la Présidente demande un vote du CE afin de savoir si ce dernier souhaite changer d'une manière ou d'une autre l'organisation des promotions à l'avenir. La réponse est unanimement négative.

Le Bureau propose d'octroyer à l'avenir un « Prix du Conseil d'Etablissement ». M. le Directeur de l'ESR explique que différents « sponsors » alimentent un fonds servant à financer les différents prix remis aux promotions, fonds auquel le CE pourrait apporter sa contribution. Ce sont les Conseils de classes qui font les propositions de lauréats-es. Il est proposé que le prix du CE récompense le rayonnement, le côté « leader positif » d'un élève, sans forcément faire référence à un quelconque résultat scolaire. Le CE adhère à cette idée. Il est rappelé que les sponsors ne sont pas cités dans la mention du prix. Le montant est ouvert et reste encore à déterminer.

#### **4. Préaux scolaires**

Le sujet d'une réflexion sur l'équipement des préaux avait été prévu d'être traité ce printemps par une visite *in situ* des différents préaux scolaires de Renens par le CE. Dans l'intervalle, et dans la volonté de faire accélérer le processus, une interpellation au Conseil communal a été déposée par Mme Bastienne Joerchel, signée notamment par des membres du CE. La question est évoquée du mode de traitement des sujets prévus au Conseil et par ailleurs également traités au législatif. Un avis considère que ces démarches parallèles ne sont pas forcément incompatibles et que des sujets pourront encore à l'avenir être « collisionnés » sans préjudice particulier.

David Giller ayant pris des photos de tous les préaux, ces derniers sont passés en revue par l'assemblée.

La première impression évoque le constat que ces espaces sont très « bruts », « bétonnés ». La question se pose de savoir à quoi sert finalement un préau ? Est-il un lieu à usage exclusivement scolaire ou une place de jeux ? M. le Directeur de l'ESR rappelle que les préaux ne sont finalement utilisés par les élèves que quelques dizaines de minutes par jour pour des besoins simples. Par ailleurs, des préaux équipés par des infrastructures attractives sont susceptibles d'attirer des utilisateurs engendrant des perturbations durant le temps scolaire.

Les besoins sont très différents en fonction des âges des écoliers, de la proximité ou non de places de jeux et de la configuration urbanistique des lieux. Au primaire, aux Pépinières notamment, la nature du terrain, est sujette à des jeux qui s'y adaptent. Il devrait y avoir une réflexion, concertée avec les usagers, au moment de l'élaboration, la construction ou la rénovation de ces espaces. Il faudrait également consulter les spécialistes en la matière et s'inspirer des expériences et réflexions déjà réalisées dans d'autres structures.

Ce serait intéressant de demander l'avis des enfants, voire des les impliquer dans le processus de création ou rénovation des préaux.

Il est fait remarquer qu'à Genève, puisque l'interpellation en fait mention, les préaux scolaires « périphériques » ne sont pas particulièrement équipés de manière ludique, au contraire de préaux situés au centre ville qui font parfois aussi office de places de jeux.

#### **5. Suivi des points en cours**

Si d'autres points, en compléments de ceux cités à l'OJ devaient être proposés au Bureau, merci de les transmettre à l'adresse de F. Chevalier ([francois.chevalier@renens.ch](mailto:francois.chevalier@renens.ch))

## 6. Divers

Le Magic Collège ( <http://www.esrenens.ch/journal6/> ) qui sort en début de chaque mois est toujours une source d'information précieuse, intéressante et attrayante sur l'actualité de l'Etablissement scolaire secondaire de Renens !

## 7. Prochaine séance

La date de la prochaine séance ordinaire du CE est prévue le 13 septembre 2010 à 20h00 salle des conférences de la Salle de spectacles.

**La séance est levée à 22h30**

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier

Annexes : - Listes de présence

# Conseil des Etablissements primaire et secondaire de Renens

Séance du 17 mai 2010

## Liste de présence

	Appartenance	Nom	Prénom	Signature
1	1/4 autorités, Présidente	Romano-Malagrifa	Myriam	
2	1/4 autorités	Joliat Herrera	Rosana	
3	1/4 autorités	Clerc-Ulloa	Karine	
4	1/4 autorités	Baumann	Barbara	Excuse
5	1/4 autorités	Bianchi	Marinella	Excuse
6	1/4 autorités	Korkmaz	Ali	Excuse
7	1/4 parents	Carota	Nadia	Excuse
8	1/4 parents	Casellini	Jacqueline	Excuse
9	1/4 parents	Gardon	Sandrine	
10	1/4 parents	Sartoretti	Sabine	
11	1/4 parents	Gsponer	Jean-Claude	
12	1/4 parents	Tartaglia	Vito	
13	1/4 professionnels	Deriaz	Michel	Excuse
14	1/4 professionnels	Angeretti	Alberto	
15	1/4 professionnels	Roth	Brigitte	
16	1/4 professionnels	Châtillon	Catherine	
17	1/4 professionnels	Pittet	Danièle	
18	1/4 professionnels	Vittoz	Luc	
19	1/4 société civile APE	Gomez	Cristina	
20	1/4 société civile CISE	Pinto	Marta	Excuse
21	1/4 société civile EMR	Auer	Christina	
22	1/4 société civile JCR	Giller	David	
23	1/4 société civile Globlivres	Hertig	Philippe	
24	1/4 société civile CRA	Reichenbach	David	